



## ABONNEMENTS

Un an : Six mois :  
 Suisse . . . 6 fr. 3 fr.  
 Autres pays . . 10 » 5 »  
 On s'abonne à tous les bureaux de poste

Prix du numéro 10 centimes

Paraissant tous les vendredis à Bienne

## ANNONCES

Provenant de la Suisse . . . 20 ct. la ligne  
 » de l'étranger . . . 25 »  
 Minimum d'une annonce 50 centimes  
 Les annonces se paient d'avance

Bureaux : Rue Neuve 38<sup>a</sup>

BIENNE, le 16 décembre 1887.

Nous avons rappelé, dans notre dernier numéro, qu'un projet pour la formation d'une caisse contre les risques de chômage allait être présenté au Comité central de la Fédération horlogère et qu'il pourrait être répondu ainsi, dans un temps rapproché, au désir de ceux qui envisagent cette institution comme étant l'un des rouages essentiels de l'organisation fédérative.

De nombreuses adhésions à cette idée nous sont parvenues de différents côtés ; et nous envisageons avoir traduit l'opinion générale des membres de la Fédération, en demandant l'étude immédiate des voies et moyens propres à assurer, dans le temps le plus rapproché possible, l'organisation de ce qui sera l'une des nombreuses formes de l'assurance mutuelle.

Aussi pensions-nous que ce commencement de satisfaction donnée à des espérances que les expériences faites avec la Caisse de réserve suisse ont déçues, suffirait à calmer des impatiences d'autres légitimes et que les choses pourraient, sans aucun inconvenient, rester en l'état jusqu'au moment où le Comité central aurait exprimé ses vues sur la question. Il n'en a rien été cependant, ainsi qu'on a pu s'en convaincre par la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée de délégués de la Fédération mixte — comprenant ouvriers et patrons — des faiseurs d'échappements.

L'organisation fédérative est loin encore d'être complète et les points les plus importants du programme sont encore à étudier. Mais c'est précisément parce que la besogne est grande et le champ d'activité immense, qu'il n'a pu encore être répondu d'une façon absolument satisfaisante à toutes les créations demandées.

C'est selon nous une erreur, que de vouloir laisser au Comité central de la Fédération, le soin de prendre toutes les initiatives et d'arrêter toutes les mesures propres à sauvegarder les intérêts des

deux catégories d'adhérents à la Fédération. Si le Comité central a le devoir de suivre attentivement la marche des affaires horlogères à l'extérieur et à l'intérieur, si les points de l'organisation fédérative non encore appliqués ou étudiés doivent faire l'objet de ses constantes préoccupations, il ne s'ensuit pas que toute initiative des divers syndicats doive être abandonnée en sa faveur et que toute vie doive cesser dans les différents organes de ce grand corps dont il est la tête.

Il est vrai que le mouvement fédératif semble subir un temps d'arrêt ; la propagande active à laquelle les syndicats ouvriers s'étaient livrés, au début, pour augmenter rapidement le nombre des adhérents, s'est considérablement ralentie sinon complètement arrêtée et nous n'avons pas connaissance qu'on ait donné suite à l'idée que nous exprimions à cette place même, en disant qu'une campagne d'un mois, menée vigoureusement et intelligemment par un petit groupe de propagandistes, donnerait des résultats plus seconds que six mois d'un travail accompli, comme c'est le cas jusqu'ici, par des hommes qui doivent déjà consacrer leurs loisirs et une partie de leur temps aux autres branches de l'activité fédérative.

Les ouvriers s'imaginent-ils que le Comité central peut, à lui seul, résumer toute l'activité déployée antérieurement par les centaines de travailleurs qui se consacraient à la besogne d'organisation et de propagande ? Ont-ils pu croire un seul instant que l'acceptation du pacte fondamental de la Fédération allait leur procurer, sans qu'ils eussent besoin d'y consacrer le moindre effort, tous les bienfaits que le développement de l'idée fédérative est susceptible de donner dans un temps plus ou moins rapproché ?

S'il en était ainsi, ils auraient commis une erreur dangereuse, que nous croyons devoir leur signaler, car nous ne pensons pas que l'acceptation par les deux caté-

gories d'intéressés, des statuts généraux de la Fédération doive avoir pour résultat de concentrer, entre les mains du Comité central, toute l'initiative et toutes les compétences exercées auparavant par les divers syndicats, bien au contraire. Et, puisqu'un examen de la situation du moment fait constater que chacun attend, en piétinant sur place, que la Fédération horlogère se complète et se développe toute seule, nous croyons devoir rappeler ce que nous disions à la date du 22 juillet :

Il n'a jamais été question de réunir en une vaste association toutes les individualités qui constituent notre population horlogère. Un groupement semblable, enlevant toute autonomie aux syndicats des associations patronales et ouvrières et rendant même ces associations inutiles, n'eût présenté aucun des caractères qui distinguent les organisations dont le but et les moyens d'action sont bien définis.

Certaines questions, celles qui se rapportent aux intérêts généraux du commerce, par exemple, intéressent tout spécialement les patrons et demandent à n'être discutées que par eux. D'autres questions intéressent plus particulièrement les ouvriers et le point de vue auquel ils se placent peut, à un moment donné, être l'opposé du point de vue auquel les patrons se placeraient tout naturellement pour les examiner.

De là, nécessité des deux groupements, s'organisant séparément pour la défense de leurs intérêts particuliers et pour l'étude de toutes les questions qui se rattachent spécialement à leur activité particulière, mais basant sur le principe de l'entente le règlement de tous les différends, de tous les conflits, de toutes les divergences de vues pouvant surgir entre eux.

Le Comité central de la Fédération générale sera le lien qui réunira les deux fédérations patronale et ouvrière.

Eh bien ! ce lien est établi ; les questions d'intérêt général sont à l'étude ; les conflits sont examinés et traités conformément aux prescriptions statutaires. Aux divers groupements à discuter leurs intérêts particuliers, à formuler leurs vœux et à les transmettre au pouvoir directeur de la Fédération.

Nous le répétons encore, au risque de devenir fastidieux : la Fédération horlogère puisera sa principale force dans le nombre de ses membres ; il appartient aux ouvriers de faire le nécessaire pour grouper les leurs sous la bannière commune. Mais pour que l'action du nombre soit bienfaisante, il faut qu'elle s'exerce avec ensemble, d'une façon prudente, au profit d'intérêts reconnus solidaires et non pas comme cela semble être actuellement le cas, sous forme de décisions prises par certains syndicats agissant isolément et sans qu'il soit tenu suffisamment compte de l'opinion de la généralité des ouvriers.

Nous avons le sentiment de rester dans l'absolue réalité des faits, en disant que toute décision qui ne peut rallier à elle la sympathie et l'adhésion formelle de la grande majorité des intéressés qu'elle prétend servir, est frappée d'impuissance et qu'elle constitue un véritable danger pour la Fédération. Et nous n'hésitons pas à dire que la décision prise par les délégués au Congrès des faiseurs d'échappements, si elle devait être irrémédiablement exécutée, apporterait un germe de désagrégation dans les sections ouvrières de la Fédération et par suite, dans la Fédération générale.

En effet, l'immense majorité des sections entendent ne pas abandonner en des mains étrangères, la moindre parcelle de leurs droits et de leur autonomie et le jour où on voudra les entraîner hors des limites naturelles de la Fédération horlogère, une scission profonde se produira au sein de l'organisation ouvrière. Nous espérons qu'il sera suffisant d'avoir signalé ce péril au syndicat des faiseurs d'échappements pour qu'il y regarde à deux fois avant de prendre, de gaité de cœur, une aussi grave responsabilité.

Les associations ouvrières ont besoin de se revoir. Depuis le 5 juin, une période d'atonie a succédé à la période précédente, toute d'activité et de bonne entente. Un nouveau Congrès des délégations ouvrières nous paraît nécessaire ; qu'on choisisse pour le réunir l'anniversaire du 23 janvier, jour de la fondation de la Fédération ouvrière et qu'un sentiment de concorde, de conciliation et de bon vouloir réciproque, préside aux résolutions qui y seront prises.

La Fédération horlogère en sortira plus unie et plus forte que jamais.

## AVIS

Nous prions ceux de nos abonnés qui auraient des changements d'adresse à nous signaler, de bien vouloir le faire sans retard.

*Administration du Journal.*

### Fédération des fabricants de cadrans.

#### Rapport du Comité central au congrès du 4 décembre 1887, à Porrentruy.

Messieurs,

En venant remettre en vos mains le mandat que vous lui aviez confié, votre Comité central sortant de charge veut retracer quelques lignes l'activité déployée pendant l'année 1887.

Vous savez, Messieurs, qu'au mois d'octobre 1886 une pétition des ouvriers et ouvrières faiseurs de cadrans d'émail de la Chaux-de-Fonds, mentionnait l'état déplorable dans lequel était tombée leur partie et priait les patrons de cette localité d'assister à une réunion présidée par un comité d'initiative ouvrier. Il résultait des délibérations qui furent tenues alors, que les patrons reconnaissent le bien-fondé des plaintes ouvrières et la nécessité de travailler au relèvement de cette partie si abîmée.

Une commission de 15 membres fut nommée qui rédigea une proclamation adressée à tous les producteurs patrons de cadrans en Suisse, les exhortant à appuyer l'initiative prise par la Chaux-de-Fonds, en s'occupant dans leurs régions du groupement des éléments du métier. Des comités furent nommés qui se mirent en rapport avec la commission d'initiative, laquelle donna le jour à un comité d'initiative aussi ayant à sa tête M. Fritz Vögeli comme président et M. E. Jeanneret-Perret comme secrétaire.

La situation des affaires pendant l'hiver dernier ne contribua pas à donner, dès le début, une vive impulsion à ce mouvement, chacun craignant de le compromettre par trop de hâte, dans un moment particulièrement défavorable. L'élément ouvrier, plus pressé, aurait voulu déployer des effets immédiats, mais il dut se rendre à l'évidence des faits ci-dessus, peu encourageants. Toutefois, ce comité provisoire ne resta pas inerte et prépara doucement le terrain pour être prêt au moment opportun et fit toute la besogne qu'il jugeait possible d'élaborer dans sa situation provisoire.

Ce comité élabora un projet de règlement fédératif, prévoyant l'organisation de sections patronales et l'ouverture de relations suivies entre elles.

Un premier congrès de délégués de toutes les sections fut convoqué pour le 6 février 1887 à St-Imier. On y discuta le projet de règlement qui fut adopté provisoirement avec modifications, et qui fut renvoyé à l'étude des sections. Le Comité provisoire fut prié de continuer à fonctionner encore. Etaient présents les délégués de : Chaux-de-Fonds, St-Imier, Bienne, Locle, Val-de-Travers, Vignoble, Porrentruy. Genève s'était fait excuser par une lettre sympathique au mouvement.

Un deuxième congrès fut réuni le 20 février, à la Chaux-de-Fonds. M. Vögeli fut nommé à l'unanimité président, ainsi que M. Jeanneret-Perret secrétaire. La section de Chaux-de-Fonds fut chargée de compléter ce comité. On discuta un projet de règlement des apprentissages ainsi que le tarif de main-d'œuvre présenté par le Comité central ouvrier. — Une cotisation centrale de fr. 3 y fut décrétée.

Un troisième congrès eut lieu le 2 mars, à la Chaux-de-Fonds, qui adopta définitivement les règlements fédératif et d'apprentissage, mais avec sanctions à obtenir encore de la part des assemblées de sections. A cette date, les adhérents ayant signé un bulletin d'adhésion s'élevaient à environ 120. On y discuta un tarif de prix pour les cadrans. Le tarif de main-d'œuvre présenté par les ouvriers y fut fortement modifié. — Locle n'était pas représenté et s'opposa à la plupart des décisions.

Le 4 avril, les comités centraux patronal et ouvrier eurent une entrevue à la Chaux-de-Fonds pour discuter en commun les règlements et tarifs admis dans les précédents congrès. On décréta l'organisation de caisses de résistance. L'établissement de bureaux de placements et renseignements pour ouvriers et patrons. L'accord était à peu près fait sur les tarifs.

Le 7 avril le Comité central rédige une nouvelle circulaire aux fabricants et ouvriers en cadrans mentionnant les mesures adoptées le 4 avril et tirée à 1000 exemplaires.

On tente les premières démarches auprès des fournisseurs de matières premières.

Le quatrième congrès du 26 juin, à St-Imier, prend connaissance du travail fait à ce jour, du résultat obtenu auprès des fournisseurs. L'interdiction est décidée comme conséquence de l'adhésion des fournisseurs. Les nouvelles du Locle sont tout à fait défavorables, ces patrons refusant d'entrer dans notre société. La mise en vigueur des règlements et tarifs est encore renvoyée à des temps meilleurs. La chambre et la pension des ouvriers chez le patron sont abolies.

Le cinquième congrès du 22 août, à Bienne, fut très important par la sommation à nous adressée par la société ouvrière d'accepter leur nouveau tarif pour le 5 septembre suivant, avec menace de grève en cas de non-acceptation. On convoqua le Comité central ouvrier pour lui faire entendre que la société patronale n'est pas encore prête, qu'elle n'a pas adopté de tarif de cadrans définitivement, que les fabricants d'horlogerie ne peuvent être avertis dans ce court laps de temps. Le Comité central ouvrier refuse toute concession et maintient le décret de la grève générale au 5 septembre en cas d'opposition. Le congrès décide que vu l'état des affaires, rien ne peut être accepté pour le moment. De nouvelles modifications au tarif ouvrier sont apportées, celui-ci étant trop élevé en plusieurs points. — Elaboration d'un tarif définitif de cadrans à soumettre aux délibérations des sections. — Le Locle est toujours absent.

Le 5 septembre 1887 éclate la grève générale des ouvriers.

Le président, M. Vögeli, donne sa démission, se trouvant en désaccord avec ses collègues. M. J. Wyss fils, vice-président, prend la présidence provisoire.

Le Comité central siège en permanence le matin et l'après-midi pour recevoir les délégations et prendre connaissance des nombreuses correspondances et rapports qui lui sont adressés. Les nouvelles des sections font savoir que la grève est générale et menée avec une grande vigueur. Une longue communication est envoyée à la presse pour exposer le conflit au point de vue patronal. Une délégation est envoyée à nouveau au Locle jusqu'ici récalcitrant, pour tenter un dernier effort. Cette délégation arrive à grouper 13 fabricants de cadrans, la grève ouvrière sévissant au Locle tout comme ailleurs et devant forcément nous amener les patrons loclois.

La situation fâcheuse devenant onéreuse pour patrons et ouvriers, le Comité central décide de provoquer un congrès dans la citadelle de la résistance, suivi d'une grande assemblée générale de tous les fabricants de cadrans en Suisse.

Le sixième congrès a lieu au Locle le 10 septembre, à 10 heures du matin. La question de la grève y est traitée à fond. Le règlement fédératif et le tarif des cadrans revus une dernière fois, puis adoptés définitivement. La nouvelle section du Locle est représentée. M. Wyss est nommé président définitivement.

La grande assemblée générale s'ouvre à 1 heure après-midi et compte 100 sociétaires ; tous les patrons loclois viennent signer les bulletins d'adhésion. L'assemblée adopte le

règlement, le tarif des cadrans, le tarif ouvrier modifié et reçu par le Comité central ouvrier. La mise en vigueur de ce tarif au 12 septembre et par conséquent la cessation de la grève à partir de cette date et la reprise générale du travail. Latitude est laissée du 12 au 19 septembre pour livrer aux anciens prix les anciennes commissions. Dès le 19 septembre, toute ancienne ou nouvelle commission sera facturée aux nouveaux prix. 2000 circulaires imprimées d'avance sont remises aux présidents de chaque section pour être expédiées dès le lendemain aux fabricants d'horlogerie de leurs rayons.

La Fédération des fabricants de cadrans compte actuellement plus de 150 adhérents.

L'assemblée heureuse de ce résultat et de ce dénouement qui mettent fin à une situation intenable, pousse un vivat à la prospérité de la Fédération et à son développement. Le Comité central ouvrier répond que les décisions sont acceptées et décrète la cessation de la grève dès le 12 septembre.

*Le 13 septembre 1887*, on travaille sur toute la ligne et l'espoir d'un effort soutenu encourage toutes les sections à persévérer pour maintenir les tarifs et règlements.

Dès ce jour, commence la vraie lutte pour le maintien de l'intégrité de nos droits : lutte avec les fabricants d'horlogerie récalcitrants aux nouveaux tarifs et formant une catégorie nombreuse ; lutte avec les fabricants de cadrans, peu nombreux, victimes de manque d'ouvrage et hésitant à tenir ferme aux principes admis ; lutte avec les quelques patrons interdits comme non-adhérents ; lutte enfin contre une catégorie de patrons pour lesquels les engagements pris par signatures n'ont que peu ou point de valeur. Ceux-ci, les pires des adversaires, les plus dangereux en ce qu'ils jouent un jeu dérobé dont on aura toujours quelque peine à connaître les ficelles, seront tout naturellement pour le nouveau comité, la pierre d'achoppement et la cause de nombreux tourments.

*Dès le 5 septembre*, le Comité central travaille avec une surexcitation continue, talonné de tous côtés, en butte à toutes espèces de demandes ; donnant des conseils, tranchant des questions suivant sa compétence, et devant souvent aussi s'occuper de sujets ressortant des attributions directes des sections.

A mesure que notre fédération déploie ses effets, elle crée forcément des conflits. Mais un bon courant dirige la barque sur laquelle nous naviguons. Les premières semaines offrent un aspect rejouissant et font espérer que, vu la reprise des affaires de fin d'année, la possibilité de tenir ferme notre drapeau ne rencontrera pas trop d'obstacles.

Le Comité central a à lutter contre quelques chefs de fabriques pour qui le seul plaisir est de démolir ce que nous avons péniblement édifié : Il en est ainsi pour les Boston du Vignoble, — la fabrique David Perret de Neuchâtel, — la fabrique Geiser de Tavannes, — la Société industrielle de Moutier-Grandval, — la fabrique Mathez de Tramelan, etc., qui toutes cherchent à introduire la fabrication du cadran dans leurs établissements en faisant même, par excès de patriotisme, appeler à des ouvriers étrangers à la Suisse.

*Le septième congrès est réuni à Biel le 20 octobre* et constate la marche satisfaisante des sections, mais aussi le petit nombre des commandes. On admet un tarif spécial pour le genre Boston de Colombier que chaque intéressé doit signer. La question de la maison Boulanger, Maillard & Cie, à Genève, n'a pu aboutir, cette fabrication sortant tout à fait de la nôtre. Le Comité central, dans son entrevue avec son chef, n'a pu arriver à une entente et l'interdit est prononcé.

Le Comité central, vu le grand nombre de

dépenses faites et à prévoir, décide de contracter *un emprunt de fr. 5000*, sous ratification des sections.

*Il se met en rapport avec la place de Besançon* qui, actuellement, enlève bon nombre de commandes à la Suisse. Délégue le 17 octobre, à cet effet, le secrétaire du Comité central ouvrier à Besançon dans le but de travailler l'élément ouvrier en tâchant de l'associer au mouvement suisse. Ce délégué qui reste huit jours là-bas, réussit à grouper en syndicat les ouvriers bisontins, quoique ceux-ci ne paraissent pas doués d'une grande force de cohésion et de solidarité. Il reçoit du Comité central patronal une indemnité de fr. 160, ayant été jugé comme apte à faire tout ce qu'il était possible en pareille matière.

*Les 30 et 31 octobre, trois membres du Comité central patronal accompagnés d'un délégué de chaque section* se rendent à Besançon pour travailler les patrons. Ils réussissent à former un comité et à réunir une notable partie de ces patrons qui se forment en syndicat et qui ont commencé des rapports avec le Comité central. Le compte-rendu de cette délégation vous a été communiqué en son temps.

Des conflits ont lieu à nouveau avec les ateliers fournissant les Boston, avec les ateliers de Tramelan, avec l'atelier Robert Porret du Locle qui ont été, avec le concours des sections, plus ou moins réglés.

*Le huitième congrès se réunit à St-Imier le 31 octobre*. S'occupe de l'affaire Kirchhofer de Tavannes avec la fabrique du dit lieu. — Adopte à l'unanimité la proposition d'un emprunt de fr. 5000 sous la responsabilité des sections au prorata de leurs membres. — Relève le courage de ceux qui sont abattus et redonne une nouvelle impulsion aux sections.

*Le 2 novembre le Comité central*, cédant aux instances du Comité central ouvrier, lui envoie fr. 300 à titre de prêt.

*Le 13 novembre* a lieu une réunion mixte des deux comités centraux à la Chaux-de-Fonds ; il est décidé que le Comité ouvrier se rendra le même jour au Locle pour prêter aide au Comité de cette section dont une partie des membres commence à céder, sur les sollicitations de certains patrons, puis au Vignoble et au Val-de-Ruz où il est prouvé que des ouvriers doivent travailler au-dessous du tarif exceptionnel admis pour la fabrication des Boston. Malheureusement, cette démarche n'obtient pas un résultat satisfaisant.

*Le 22 novembre*, nous recevons une lettre de la section du Locle qui nous somme de convoquer un congrès immédiatement pour reviser les tarifs, faute de quoi il y aura défection générale. Le Comité central répond qu'il n'accepte pas cet ultimatum et qu'un congrès sera convoqué le 4 décembre à Porrentruy où ils pourront faire valoir leurs revendications. Dès lors nous sommes restés sans aucune nouvelle du Locle.

*Le neuvième congrès se tient aujourd'hui 4 décembre à Porrentruy*, avec l'ordre du jour que vous connaissez.

Vous pouvez vous convaincre, Messieurs, par ce qui précède, que la tâche du Comité central n'a pas été petite et que ses fonctions n'ont pas été une sinécure. Quelques chiffres vous donneront une idée de ce qu'a été son activité :

Il a été reçu plus de 300 lettres et communications auxquelles, à dater du 5 mars, 250 folios du copié de lettres ont été employés pour réponses et communications diverses. Environ 25 circulaires ont été adressées aux sections et aux fournisseurs. Le Comité a siégé plus de 50 fois, sans compter les délégations ; les interdictions ont donné un surcroit de besogne au caissier ; les procès-

verbaux ont demandé bien des veilles aux secrétaires des séances et la tâche du président a fait appel à toute son énergie et à toute son activité.

Ce travail, qu'on peut qualifier de colossal, a été secondé avec beaucoup de vigueur et de persévérance par la plupart des sections et nous nous plaisons à reconnaître le dévouement dont ont fait preuve leurs comités : Nous estimons que le Comité qui nous succédera, tout en ayant toujours beaucoup à faire, sera déchargé d'une foule de choses incombant à la période d'organisation que nous avons traversée. Les conventions avec les fournisseurs nous ont amené l'adhésion de tous ceux-ci, sauf Appert frères, Philippe Faure et Houriet, au Locle, un ou deux Pelaton dans le Val-de-Travers. Nous avons l'eu de croire que ces conditions sont généralement bien observées, mais le nouveau Comité devra travailler, d'accord avec la section bisonne, à ce que les fournisseurs de Besançon ne livrent absolument rien aux interdits suisses.

Plusieurs communiqués et correspondances ont été adressés aux journaux et à la rédaction de la *Fédération horlogère*.

Les carnets de sociétaires sont entre les mains de tous vos membres ainsi que les cartes de légitimation et les bulletins de souscription à l'emprunt de 5000 francs par paix de 10 francs.

L'œuvre est donc montée de toutes pièces et devrait cheminer, doit cheminer, si jamais organisation humaine peut être réglementée.

Pour cela, nous nous permettons d'exprimer le désir de voir une catégorie de patrons tenant plus à leurs engagements, accordant plus de valeur à leur signature et ne la considérant pas comme un jouet à la merci de la mauvaise foi. Nous faisons un appel chaleureux à l'honnêteté dans les transactions, dans l'établissement des factures qui doivent être l'expression de la vérité et non pas un couvert qui cache des accommodements à l'amiable avec le fabricant d'horlogerie.

Notre Fédération doit poursuivre ardemment son œuvre, le maintien de ses décisions, l'application toujours plus stricte de ses règlements et tarifs ; spécialement veiller à ce que la question résolue des apprentissages reste lettre vivante, car c'est la base de la prospérité ou de la décadence d'un corps de métier qui a été trop longtemps à la merci d'aberrants qui ont contribué pour une grande part à l'avilir au point où il était avant le 5 septembre.

Notre Fédération doit travailler énergiquement, d'accord avec ses sœurs d'autres parties, à la reconnaissance légale des syndicats, à l'élaboration d'articles constitutionnels cantonaux et fédéraux donnant force de loi aux décisions de ces syndicats, telle que la motion qui a été présentée au Grand Conseil neuchâtelois par le seul député qu'on puisse considérer comme représentant directement l'élément travailleur, M. James Perrenoud, secrétaire de la Fédération horlogère suisse, appuyé par un juriste éminent, M. H. Morel, député au Conseil national suisse.

Pour terminer, nous dirons merci mille fois, à ceux qui nous ont secondé, merci à ces vaillantes sections, à ces comités vigilants et nous le répétons encore, tenons toujours inscrits à notre bannière, ces trois mots :

*Vigilance — Bonne foi — Persévérance* sans lesquels nous verrions certainement notre association sombrer et notre métier ramener à un niveau encore inférieur à la triste situation des années passées.

Vive la Fédération suisse et internationale des fabricants de cadrans !

Chaux-de-Fonds, le 30 novembre 1887.  
Au nom du Comité central :  
Le Secrétaire-rapporteur. Le Président.

## NOUVELLES DES ASSOCIATIONS

### Syndicat des repasseurs, démonteurs et remonteurs.

Le prochain congrès de délégués aura lieu dimanche 25 décembre courant, à 9 heures du matin, dans la grande salle du Collège primaire, à St-Imier.

Ordre du jour :

- 1<sup>o</sup> Lecture du dernier procès-verbal.
- 2<sup>o</sup> Etablir la moyenne générale des prix des repassages et remontages.
- 3<sup>o</sup> Fixer la date de la mise en vigueur du tarif.
- 4<sup>o</sup> Nomination des vérificateurs des comptes. (Art. 7 des statuts).
- 5<sup>o</sup> Imprévu.

### Assemblée des patrons et ouvriers de Courgenay.

Dimanche prochain 18 courant, à 2 heures après-midi, à la maison d'école de Courgenay, grande assemblée de patrons et ouvriers, avec le bienveillant concours de MM. James Perrenoud, Frossard et Heng, membres du Comité central de la Fédération horlogère.

Toutes les personnes de Courgenay et des localités environnantes, soit MM. les fabricants et ouvriers qui ont à cœur la conservation d'une des principales industries du pays, sont priées d'assister à la dite assemblée.

*La Société ouvrière.*

### Faiseurs de cadrans.

Nous parlions, dans notre dernier numéro, d'un conflit d'une certaine gravité, survenu entre un fabricant de cadrans de Biel et la section des ouvriers peintres et émailleurs ; à peine ce conflit était-il réglé qu'un autre de même nature se produisit, à Biel aussi. Tout est rentré dans l'ordre aujourd'hui et il est à espérer que les tentatives faites par certaine catégorie de patrons faiseurs de cadrans, qui cherchent à payer leurs ouvriers à des prix inférieurs à ceux du tarif qu'ils ont accepté par leur signature, ne se renouveleront pas.

### A Sonceboz.

La réunion ouvrière qui a eu lieu dimanche à Sonceboz n'a pas été revêtue autant qu'on n'aurait pu s'y attendre. On l'attribue, en partie du moins, à une manœuvre d'adversaires de la Fédération horlogère, qui, au dernier moment, ont distribué une espèce de proclamation imprimée sur papier rouge. Nous la reproduisons à titre de curiosité.

« Ouvriers du Bas-Vallon,

» Vous êtes convoqués sur dimanche prochain à 2 heures après-midi, à l'hôtel du Cerf, par un comité qui oublie de signer et de désigner l'endroit de la réunion. N'y allez pas ! Gardez votre argent. Il est mieux dans votre poche que de servir à payer de grasses journées à des flâneurs, Ali quelconques. Souvenez-vous en !

(Signé) Vorpe. » — Un nom quelconque.

Voilà à quels moyens sont réduits ceux qui ne pouvant ou n'osant attaquer de front l'organisation des associations ouvrières, ont recours à de basses insinuations pour ruiner, dans l'esprit de leurs camarades, les ouvriers qui se consacrent avec beaucoup de dévouement et de désintéressement au travail de propagande.

Nous sommes, certes, les premiers à recommander aux ouvriers d'être économies de leur temps et de leur argent ; mais nous envisageons qu'ils remplissent un sérieux devoir en se réunissant pour discuter leurs intérêts les plus chers et qu'une journée de dimanche consacrée à la Fédération, en vaut bien une autre passée au cabaret sans autre but que celui de tuer le temps.

Les ouvriers du Bas-Vallon ne se laisseront

pas démonter pour si peu ; ils répondront à cette méchante attaque, en organisant une nouvelle assemblée et en y allant tous pour protester, à visage découvert, contre les inepties de leur adversaire anonyme.

## NOUVELLES DIVERSES

**Les fabriques d'ébauches du Jura** ne sont pas dans une belle situation actuellement. Forcées de vendre leurs produits déjà à des prix très bas, elles auront de nouveau un obstacle à surmonter : c'est la hausse formidable d'environ 50 % qui s'est produite sur les laitons ces derniers jours. A ce qu'on dit, les fabriques d'ébauches cherchent à faire une entente entre elles pour augmenter également leurs produits.

**Fraudes en bijouterie.** — Nous lisons dans le *Moniteur de la bijouterie et de l'horlogerie* de Paris : « Nous apprenons par un député une grave nouvelle qui ne circule que vaguement encore dans le public, mais bien connue dans les couloirs du Palais-Bourbon. Il s'agirait d'une affaire de fraudes en bijouterie, opérées par les frontières de l'Allemagne et de la Suisse. Des poursuites seraient exigées par les ambassadeurs de ces deux pays, ce qui va causer un très grand scandale, car l'auteur de ces fraudes, grand industriel, occupe des fonctions élevées.

**Propagande commerciale au Japon.** Nous trouvons dans un rapport du *consul de France à Yokohama* quelques conseils qui méritent d'être mis sous les yeux de nos lecteurs, bien que ne se rapportant pas exclusivement à l'horlogerie.

La production allemande étend ses débouchés en Extrême-Orient avec activité. Son importation au Japon n'est caractérisée par aucune spécialité proprement dite ; mais pour beaucoup d'articles elle obtient des chiffres relativement élevés. Cet état de choses me paraît démontrer, plus encore qu'une prépondérance marquée sur un point spécial, un progrès rapide dans le mouvement commercial. Peut-être la lutte sera-t-elle pour nous, d'ici quelques années, plus difficile à soutenir contre l'Allemagne qu'elle ne l'a été contre l'Angleterre. Les Allemands sont essentiellement pratiques dans leur manière de procéder en vue de développer leur commerce extérieur. Ils envahissent le monde de leurs agents et de leurs représentants commerciaux : ils ont, pour ainsi dire, le génie de l'offre, ils forcent la commande jusque dans ses retranchements. Bien souvent déjà, j'ai appelé l'attention de nos négociants sur la situation réciproque où se trouvent aujourd'hui les deux éléments du commerce et de l'industrie. Ils ne l'ignorent pas, mais ceux qui en tiennent compte sont encore bien rares. On ne saurait trop leur répéter qu'à présent c'est l'offre qui doit faire naître la demande ; celle-ci ne se dérange plus. N'ayant que l'embarras du choix, elle reste, pour ainsi dire, chez elle ; l'offre doit donc franchir sa porte et enlever la commande d'assaut ; il ne faut pas non plus craindre de risquer un peu. Notre commerce est peut-être trop timide ; les Allemands ne le sont pas. Au surplus, que nos producteurs se persuadent qu'il ne sert de rien d'expédier des prospectus aux consommateurs prétendus ; c'est vouloir faire la guerre à coup de petits papiers ; il n'est guère plus utile d'envoyer des échantillons sans les faire accompagner. Il faut que les échantillons soient portés par des agents capables et munis de pouvoirs suffisants pour traiter, pour débattre un contrat, pour engager pleinement la maison qu'ils représentent ; il faut encore que, la commande obtenue, les producteurs s'activent à l'exécuter. Quant à envoyer des dessins, des

modèles ou des échantillons sans indication de prix, ce qui se fait trop souvent en France, je l'ai constaté, c'est à peu près la même chose que d'envoyer une feuille de papier blanc.

**Les pauvres à Londres.** — Il y a à Londres des milliers d'individus sans domicile, qui, la nuit, n'ont d'autre ressource que de s'installer dans les parcs ou sur certaines places où ils trouvent un gîte. Ils montraient jusqu'ici une préférence marquée pour Trafalgar-Square ; malheureusement pour eux, la police les interdit maintenant et si on ne leur trouve un autre abri on les forcera de camper dans les rues.

Pour l'éviter, on leur a d'abord distribué des billets de logement pour les hôtelleries où le prix d'un lit varie entre 20 et 40 centimes, mais ce mode de charité présentait de grands inconvénients, on en abusait ; on a dû y renoncer et recevoir, comme jadis, dans les workhouse ceux qui n'ont pas de domicile.

Le workhouse, maison de charité, est la terreur des malheureux qui n'y ont recours qu'à la dernière extrémité ; cette répulsion est en partie justifiée par la façon brutale dont s'exerce la bienfaisance dans ces établissements entretenus aux frais des contribuables.

Ce n'est pas au workhouse proprement dit que s'en viennent frapper les pauvres qui sont sans gîte ; c'est au « Casual-Ward », littéralement salle du hasard, et qui dépend du workhouse sans cependant avoir rien de commun avec lui. Le workhouse a des pensionnaires infirmes ou agés, nés dans la paix, et qui sont logés, habillés, nourris pendant un temps indéterminé. Le casual-ward n'a que des locataires de passage dont l'identité n'est jamais bien constatée et auxquels on fait payer par un travail généralement inutile la maigre hospitalité qui leur est offerte.

Réglementairement, le casual-ward devrait s'ouvrir à cinq heures de l'après-midi, mais ce n'est pas avant six heures et demie que l'on procède à la réception des cinquante ou soixante postulants couverts de guenilles et qui grelottent sous le terrible brouillard anglais. Autrefois, dans le casual-ward, il n'y avait que des dortoirs, un pour les hommes, un autre pour les femmes et les enfants ; la manie cellulaire a envahi la maison de charité ; aujourd'hui, chaque individu reçu au casual-ward est enfermé dans une cellule dont le mobilier sommaire se compose d'un lit de fer, d'une paillasse, de deux couvertures grises et d'une chaise. A la suite de la cellule est placé un petit réduit où travaille, pendant la journée qui suit son admission, le mendiant, on pourrait dire le condamné ; le travail consiste à éplucher de l'étoffe ou à casser des pierres.

En raison des circonstances actuelles, les cellules sont devenues insuffisantes et l'on a dans quelques paroisses établi des dortoirs sans lit, sans paillasse et où toute une population couche sur la pierre ; c'est ce qui a fait que cette population aime mieux coucher dans les parcs ou à Trafalgar-Square, car le froid n'y est pas plus terrible que dans le casual-ward, et ils sont libres, avec cette perspective de découvrir le lendemain le moyen de gagner quelques pences. On songe à apprivoiser une prison qui doit être démolie au mois de mars, et qui pour le moment ne sert à rien, et à y installer un immense casual-ward. On songe ! Mais cela ne signifie pas que ce rêve soit prêt d'être réalisé. L'administration anglaise renferme tant d'éléments divers qu'il est toujours presque impossible d'accorder entre elles ces autorités trop variées, et que quand par hasard on y parvient, il est trop tard pour que la mesure adoptée soit utile.

*Le rédacteur responsable : Fritz HUGENIN.*



Messieurs les consommateurs

de

## CHRYSOCALE

sont priés de donner leur adresse à

L'USINE GENEVOISE DE DÉGROSSISSEMENT D'OR

291 pour communication importante



## P. F. COURVOISIER

USINE POUR MÉTAUX PRÉCIEUX

Pasquart, BIENNE

Achat de lingots or et argent contrôlés



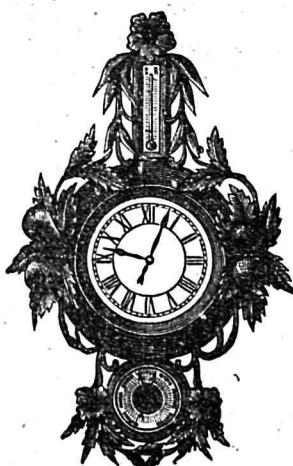
FABRICATION D'HORLOGERIE

## JOANNOT-BALTISBERGER, BERNE

Spécialité  
de

Pendules et Montres  
à nouveaux  
cadrans  
lumineux

Montres-Boussoles  
nickel  
et argent  
(brevetées)



(Hauteur 45 cm.)

PENDULES

CADRES SCULPTÉS

[contenant :]

Baromètre auéroïde

et THERMOMÈTRE

Grand Cadran lumineux

— EXPORTATION

pour tous pays

278

CONDITIONS AVANTAGEUSES À MM. LES NÉGOCIANTS EN HORLOGERIE

## FABRICATION DE BIJOUTERIE

ET D'HORLOGERIE

**Aug. WEBER**

A BIENNE

Spécialité de  
REMONTOIRES  
en or,  
argent  
et métal  
PIÈCES  
de rechange

CHAINES  
CLEFS  
ET MÉDAILLONS  
en or,  
argent  
et  
doublé

Chronomètres, chronographes simples et avec compteurs à minutes

Répétitions et secondes indépendantes, montres sans aiguilles.

Seul représentant pour la Suisse de la fabrique de pendules et régulateurs de G. LEUENBERGER, à Langnau.

**ARNOLD HUGUENIN**  
45, Rue du Progrès, 45  
CHAUX-DE-FONDS

## HORLOGERIE COMPLIQUÉE

Répétitions quarts et minutes, avec tout genre de complication, grandes sonneries quarts et minutes, quantièmes perpétuels, chronographies avec compteurs minutes.

287

**Actuellement disponibles**

quelques sav. 18 k. rouge, répétition quarts et chronographe vue.  
» 18 k. contrôle anglais, répétition quarts et automate.  
une » 18 k. » » minutes et chronographe compteur.  
» 18 k. rouge, répétition minutes, chronographe vue et quantième perpétuel.

Toutes mes répétitions sont réglées aux températures et peuvent obtenir des bulletins à l'observatoire

## ETABLISSEMENT MÉTALLURGIQUE

Achat de cendres et lingots sur essai  
Fente de déchets de toute nature  
et essayeur de matières or et argent

## AUFFRANC & CIE

— BIENNE —

Dépôt de coke de St-Etienne — Charbons de bois  
Creusets de toutes espèces

GROS ET DÉTAIL

Fabrication mécanique  
de

## BOITES de MONTRES

EN PLAQUÉ OR  
à tout titre et en tous genres

## ROBERT GYGAX

St-IMIER

— Téléphone —

28

## ÉTUDES D'AVOCAT ET DE NOTAIRE

## MM<sup>es</sup> H. HODLER & J. STEFFEN

19, Rue Neuve BIENNE Rue Neuve, 19

Renseignements juridiques et commerciaux. Représentation dans les faillites. Procès. Encaissements. Recouvrements. Passation d'actes. Rédaction de contrats d'association et autres. Ecritures consciencieusement tenues de toutes affaires se rattachant à l'exercice de nos professions.

199

H. HODLER & J. STEFFEN.

FABRICATION DE BOITES DE MONTRES  
PLAQUÉE OR  
à tous titres et genres 226

**EMILE PEÄFFLI**  
GENÈVE

## F. C. MATILE LOCLE (Suisse)

Commission - Expédition - Roulage

Agent près des douanes françaises et suisses  
à Morteau et au Locle 72

**EXPÉDITION D'HORLOGERIE**

AFFRANCHISSEMENTS POUR TOUTES DESTINATIONS

MANUFACTURE D'HORLOGERIE POUR TOUS PAYS  
PROCÉDÉS MÉCANIQUES 6  
COMMISSION — EXPORTATION



**Georges Favre-Jacot**  
LOCLE (SUISSE)

FABRICATION  
de  
CADRANS EN TOUS GENRES

**G. PFUND & FILS**  
BIENNE

Spécialité de

5

MONTRES SOIGNÉES  
POUR DAMES

Ancre et Cylindres de 8 à 13 lignes

DIPLOME

Zürich 1883



MÉDAILLE  
Anvers 1885

**HRI THALMANN**  
Rue Neuve 64 b BIENNE Rue Neuve 61 b

## FABRIQUE D'HORLOGERIE

Spécialités pour la France, l'Espagne et l'Italie

HORLOGERIE SOIGNÉE

7

**ALFRED MONTBARON**  
St-IMIER (Suisse)

DÉCORATIONS DE BOITES ET CUVETTES  
or et argent

Monogrammes, Sujets et Reproduction de Portraits  
taille douce et émail

Peinture sur émail  
JOAILLERIE, FILETS, TOURS D'HEURES  
en tous genres

Téléphone

**NIEL, APPLIQUES**

taille douce en couleur  
et sur guilloches

Polissage

et  
FINISSAGE  
de boites  
et cuvettes  
or  
et argent

Fabrication d'Aiguilles

Spécialité

pr exportation

Aacier dorées, damasquinées

COMPOSITIONS

QUANTIÈMES, SECONDES

AIGUILLES ANGLAISES

POIRES

2

Breguets et Dessins variés

Gothiques

Découpages de Ressorts et de Plaques  
à toutes épaisseurs

FABRICATION

de

PENDANTS ET ANNEAUX  
COURONNES EN TOUS GENRES

**METZGER & RUEGER**  
BIENNE

21

# CONTREFACON DE MARQUE DE FABRIQUE

La fabrique de boîtes de montres

**SCHLATTER & FLOTRON**  
à Madretsch

signale aux intéressés à l'industrie horlogère le fait que sa *marque de fabrique* — une locomotive — étant souvent imitée, elle livrera à la rigueur des tribunaux les individus coupables de cette contravention.

## UNE RÉCOMPENSE

sera donnée, après jugement rendu, à toute personne qui fournira à la maison sus-nommée, des renseignements exacts et précis sur les contrevenants.

160



## NOUVELLE MONTRE POUR DAME

### MOUVEMENT GARANTI

dans une boîte en or contrôlée, de construction nouvelle, munie d'un *cache-poussière*.

Système de montage permettant d'économiser de l'or, d'obtenir une forme de boîte plus élégante, protégeant le mouvement et soutenant la boîte.

Fabriquée par

**EUGÈNE MONNIER FRITZ JEANNERET**

Horloger

Monteur de boîtes

CHAUZ-DE-FONDS

MODÈLES DÉPOSÉS

280

FABRIQUE

DE

BOUCLES, PENDANTS ET CANONS OLIVES  
Anneaux sur acier, métal ou plaqué or

Anneaux argent massifs et  
plaqué argent

COURONNES

Formes en tous genres



**J. UEBERSAX**

10, rue Jaquet-Droz, CHAUZ-DE-FONDS

Mention honorable à l'Exposition nationale d'Horlogerie en 1881

# FABRICATION NATIONALE du MÉTAL CHIMIQUE

Ce métal chimique, par sa composition et ses propriétés, est l'imitation parfaite de l'or. — Sa durée est incontestable.

Cette invention nouvelle, due à une longue expérience de la matière, offre à l'acheteur l'avantage de posséder, à un prix minime, un objet de luxe.

Se travaille en horlogerie et bijouterie.

## ED. BOURQUIN à FLEURIER (Suisse)

Seul fabricant de la montre en métal chimique  
Marque « L'UNION » déposée

### MONTRES POUR TOUS PAYS

#### REPRÉSENTANT SPÉCIAL :

**F.-L. BARBEZAT**, Promenade, 1, CHAUZ-DE-FONDS

Attestation concernant le métal chimique :

« Ayant essayé plusieurs boîtes de montres dites métal chimique, prises indistinctement dans l'assortiment du fabricant M. Ed. BOURQUIN, de Fleurier, je puis déclarer que cet alliage, ainsi préparé, est tout à fait inattaquable par les acides, particulièrement par l'acide nitrique à 38° B°. Je le crois, en conséquence, capable de remplacer avantageusement le plaqué or.

Délivré à la Chaux-de-Fonds le 23 novembre 1887.

284

**MICHAUD**, essayeur juré fédéral. »

## FABRIQUE D'HORLOGERIE

PAR PROCÉDÉS MÉCANIQUES

Spécialité de Remontoirs au pendant  
Système interchangeable

53

## AEBY & CIE

MADRETSCH, près BIENNE (Suisse)

Médailles aux expositions de Philadelphie, Paris, Rome,  
Chaux-de-Fonds, Bienné, Amsterdam et Anvers  
Mention de 1<sup>re</sup> classe à l'exposition nationale de Zürich 1883

## HORLOGERIE SOIGNÉE

Répétitions minutes de toutes grandeurs

CHRONOGRAPHES COMPTEURS

## GOY-BAUD

Vallée de Joux — SENTIER — (Suisse)

### RATTRAPANTES

Spécialité de Quantièmes perpétuels

275

## Timbres et tirages de répétitions

## S. CHAPPUIS - BUHLER

PONTS-DE-MARTEL

146

## Fabrication d'Horlogerie

Spécialité  
de  
MONTRES  
pour  
DAMES

J. AEGLER

Vignoble - Rebberg

BIENNE

RÉGULATEURS  
et  
RÉVEILS  
Grand Choix  
Prix réduits

## Café zur Fernsicht

Schönste Uebersicht der Alpenkette Stadt Biel  
und Umgebung.

TELESCOPE

## FABRICATION D'AIGUILLES DE MONTRES en tous genres

JEAN CORBAX

Rue de l'Hôpital 94 d., BIENNE

Aiguilles poire depuis 6 lignes à 28 lignes.  
Bel assortiment en aiguilles poire anglaises, espagnoles et  
américaines.  
Aiguilles dessins variés, de toutes grandeurs.  
» gothiques, de 14 à 22 lignes, dorées et bleues.  
» Louis XV, gravées, depuis 8 à 26 lignes.  
» chronographe, avec grandes secondes.  
» à secondes, de toutes grandeurs, soignées et ordinaires.  
Petits et grands quantièmes

Découpage d'olivettes et de porte-charnières de toutes grandeurs.  
Ouvrage soigné à des prix modérés. 82

## FABRIQUE D'HORLOGERIE

PORTATION

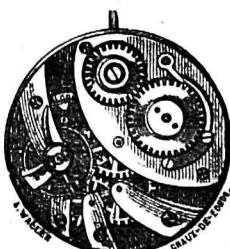


SPÉCIALITÉ

de

Remontoirs or  
12 et 13 lignes

POUR DAMES



Léon GAGNEBIN-DU-BOIS

ST-IMIER

(Suisse)

EXPOSITION

## NOUVELLES MACHINES À COUDRE

perfectionnées  
de la Cie

WHITE à Cleveland  
(Amérique-du-N.)

la plus douce, rapide, élégante et solide de toutes les machines à coudre connues à ce jour, ainsi que des machines du système « Singer » perfectionné, des meilleures fabriques de l'Europe. Grandes facilités de paiement, 3 fr. par semaine ou 10 % d'escompte au comptant.

Huile fine pour machines à coudre ; soie, fil, aiguilles pour tous les systèmes. — Machines à main, double piqûre, depuis 45 fr. net.

BIENNE seul Dépôt

BIENNE

KLOETI-BEUCLER, Mécanicien

88, Rue de la Gare, 88

20

## OUTILS ET FOURNITURES D'HORLOGERIE

Lina NADENBOUSCH

GROS BIENNE DÉTAIL  
Émaux en tous genres

Clouterie, Ferronnerie et Quincaillerie. Articles de Bâtisse

ARNOLD BENZ  
61, Rue Haute, BIENNE

Spécialité de fil de fer recuit, du n° 0 au n° 12 P. L. pour monteurs de boîtes. — Chaises à vis. — Manches de limes et de burins. — Laiton en fil, en barres et en planches. — Pointes pour caisses d'emballage. — Ustensiles de cuisine, de ménage et de cave. — Serrures, fiches et charnières. — Paumelles et autres. — Ferments de portes, de fenêtres, de jalouses. 24

## CAFÉ-RESTAURANT

F. SCHNEIDER

Vis-à-vis de la Gare

Consommations de premier choix. Service actif et soigné  
Se recommande.

F. SCHNEIDER.

Pour conserver et maintenir les Parquets de bois dur, planchers de sapin, escaliers de bois, employez la

RÉSINOLINE-LA-CLAIRES



Exiger la marque  
aux deux hiboux



Exiger la marque  
aux deux hiboux



Cette excellente préparation entretient admirablement le bois, auquel elle donne de la dureté. Elle empêche pendant un très long temps la formation de la poussière sur les planchers et rend ainsi un service à l'hygiène des habitations. Elle se laisse étendre facilement au moyen d'un chiffon de laine et sèche immédiatement sans laisser d'odeur. On l'emploie pour enduire et conserver les parquets et planchers des locaux où l'on circule beaucoup, comme les Fabriques, Ateliers, Bureaux, Magasins, Cafés-Restaurants, Salles d'écoles, etc.

Rabais par forte quantité.

190

Dépôts à la Chaux-de-Fonds : MM. Alex. Stauffer, rue de l'Hôtel-de-Ville ; Alb. Breguet, rue du Temple allemand ; Verpillat, négociant. — St-Imier, J. von Gunten. — Neuchâtel, Alf. Zimmermann. — Cormondrèche, William Dubois. — Fleurier, Margot-Vaucher. — Ste-Croix, Emile Recordon.

Usine de Produits chimiques, La Claire, LOCLE

## Café-Restaurant du Jura

Place du Marché

Vins naturels — Bière ouverte

Samedis, tripes. — Lundis, gâteau au fromage. — Fondues à toute heure.

Se recommande au mieux.

G. KURTH.

2

# AVIS

Les annonces concernant les offres et demandes d'ouvriers ou d'employés pour l'horlogerie, ainsi que les convocations d'assemblées d'associations patronales et ouvrières jouiront d'un prix de faveur et seront insérées à raison de 10 centimes la ligne ou son espace.

## MAISON MATILE-MATHEY

CHIMIE

Grabenweg 55 (Kesselgraben)

BIENNE

Caleçons et Gilets flanelle  
sur mesure 27

Trousseaux et Layettes



Chemise Bretelle  
Pettie Bretelle

AU PLANTEUR  
BIENNE FRITZ SETZ BIENNE  
Rue du Canal Rue du Canal

Jusqu'au Nouvel-An :

LIQUIDATION

de 26

CHAPEAUX DE FEUTRE

Première qualité, à fr. 4.50 et 5.— pièce.

Vente au deuxième étage

## GUÉRISONS

de Bremicker, méd. prat., à Glaris.

Les soussignés se font un devoir d'attester à M. Bremicker, méd. prat. à Glaris, la guérison complète, obtenue par lui dans les maladies suivantes : Goutte. J. Imdorf, Fischeln près Kräfelfeld.

Eruptions au visage, boutons, tannés. K. W. Schneider, Delémont. Affection pulmonaire, maladie tuberculeuse, toux, expectoration, parfois mêlée de sang, battement du cœur, faiblesse. R. Högi, Fehrenberg.

Nez rouge, opiniâtre. J. Heim, Laichingen (Württemberg). Pâles couleurs, pauvreté de sang, lassitude, menstrues irrégulières, nervosité, maux de tête, vertige, crampes, toux, éruptions au visage, boutons, tannés. Sus. Düttsch, Obersibrass.

Rhumatisme, catharre de l'estomac. M. Steinmann, Oeking. Herpes, dartres (Psoriasis), démangeaisons à certaines parties du corps depuis 18 ans ; âge 62 ans. Jacque Elmiger, Oberberersoll près Hohenrain.

Catarrhe véical chronique, épreintes ; âge 56 ans. J. Rätz, Messen. Rhumatisme, trouble du système nerveux. J. Baumgartner, Berne.

Eruptions au visage, boutons, tannés. G. Brunner, Königsfelden. Goître volumineux, asthme depuis longtemps. K. Schoop, Utwil. Dartres démangeantes, névralgies, migraines violentes, chute des cheveux. Mlle Elise Anker. Mme Feissli-Anker, Ins.

Catarrhe intestinal chronique, constipations, flatuo-sités, ardeur d'urine depuis 4 ans ; je fus traité par 5 médecins sans aucun résultat. J. Egli, Gattikon.

Ver solitaire avec tête en deux heures sans cure prépartoire ; j'employais d'autres remèdes vantés dans les journaux sans aucun résultat. Lina Moor, Aussersihl.

Catarrhe guttural, toux, expectoration, engorgement, enrouement, étouffements, respiration gênée, âge 60 ans. Mme Wittler, Lohrbach près Mosbach.

Taches de rousseur dès l'âge tendre. Louis Gay, Genève. Rhumatisme depuis 25 ans, douleurs très violentes. Mme Küser, Küssnacht.

Dartres (Eczema) démangeantes, depuis 20 ans ; âge 56 ans. Mme Bardy, Genève. Catarrhe de l'estomac, crampes d'estomac, constipation. U. Jäggi, Oeking.

Incontinence d'urine, atonie de la vessie, dès l'enfance ; âge 26 ans. Aucune récidive n'est arrivée. Gottl Leus, Weinfelden.

Succès garanti en tous cas curable ! Moitié des frais payable, sur désir, après la guérison ! Aucun dérangement professionnel ! Traitement par correspondance !

La publication des certificats n'aura lieu qu'avec la permission absolue du convalescent ; en tout autre cas la pleine discréetion est assurée.

## FABRIQUE d'Etuis de Montres

en tous genres

CHARLES GOERING fils  
CHAUX-DE-FONDS

46

J. Rodolphe GYGAX

St-IMIER

MONTAGE DE BOITES

en tous genres

SPÉCIALITÉ  
de

Boites argent

F. SCHENKER

SAINT-IMIER

Dorure, argenture et nickelage. Polissage et finissage de boîtes et cuvettes.

Rhabillage pour horlogers et bijoutiers.

Spécialité d'imitation galonné et dorures fortes. Dorures artistiques, ors de couleur, vieil argent, etc.

Travail prompt et garant.

## Aux Malades

qui souffrent de Maladies de l'estomac et des intestins, ver solitaire, affections des poumons, du larynx, du cœur, phisie, maladies du bas ventre, de la vessie, de la peau, goître, affections des glandes, des yeux, des oreilles et du nez, goutte, rhumatisme, affection de l'épine dorsale, maladies du système nerveux, maladies des femmes, pauvreté de sang, est à recommander la brochure :

Traitement et guérison des maladies

Guide des malades délivré gratuitement par la librairie A. Niederhäuser à Granges (Soleure) et par l'imprimerie Emile Lenz à Bulle.

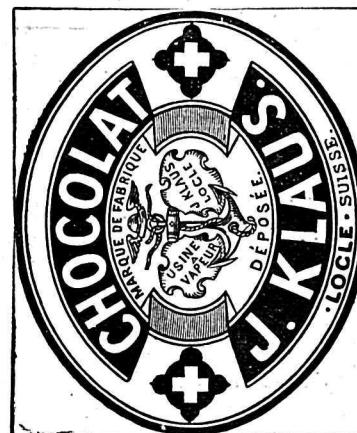
## CHEMISES

blanches, grandes, à 1 fr. 80 ; 2 fr. 30 sans col et 2 fr. 50 avec col. Chemises, teinture claire, très bonne marchandise, à 2 fr. sans col et 2 fr. 20 avec col. Envoi franco contre remboursement jusqu'à 6 chemises.

LOUIS MEYER,  
237 Reiden (Lucerne).

## Ulcères aux pieds. Dartres

M. Bremicker, méd. prat. à Glaris, m'a complètement guéri des ulcères aux pieds ainsi que des dartres dérangeantes dont j'étais atteint depuis 18 ans, et cela à l'âge de 65 ans. J'avais essayé sans aucun effet divers autres remèdes vantés dans les journaux et les soins de sept autres médecins étaient restés sans succès. 253 Wangen, janvier 1887. Ulr. Gut.



## Maladies du bas ventre

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Ecoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affections de la vessie et des reins. Traitement par correspondance suivant une méthode scientifique moderne. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession ; discréetion à toute épreuve. Bremicker, méd. prat. à Glaris (Suisse). Succès garanti dans tous les cas curables.

## CONFISERIE, PATISSERIE

Fabrication de sirops en tous genres

### Sucre de malt

### Leckerlis de Bâle, 1<sup>re</sup> qualité

Caramels fins

### DESSERTS DE TOUTES ESPÈCES

Pastilles de gomme en gros et en détail.

DROPS ET ROCKS

### PERROT-ERNST

Bienne 40  
89, Rue de la Gare 89.

## LES HERNIEUX

trouveront aide et conseil dans la brochure :

« Les hernies du bas ventre et leur guérison un conseiller pour les hernieux », que l'on peut se procurer gratis par la librairie de J. WIRZ, à Gruenigen (Zurich).

L'imprimerie du Nouveau Pressverein de Bienne se recommande à MM. les Horlogers et aux Sociétés pour l'exécution prompte et soignée de tous les travaux dont ils ont besoin.

Il ne sera répondu à aucune lettre de demande de renseignements qui ne sera pas accompagnée d'un timbre de 10 centimes pour la réponse. (Administration.)

# USINE GENEVOISE DE DÉGROSSISSEMENT D'OR GENÈVE

## FONTE ET LAMINAGE de

# Nickel pur et d'Alliages de Nickel

pour tous usages, spécialement pour les

## FABRIQUES D'HORLOGERIE ET DE BOITES DE MONTRES

**Planches, tringles et fil** de toutes dimensions

**Dégrossissages** en carrees et lunettes — **Ciselé**

**Découpages** de platines, de rondelles pour fonds et cuvettes, de cercles pour carrees sans soudure, de flans pour monnaies, médailles et jetons

**Soudures — Anodes**

## CHRYSOCALÉ

Plaquée or et argent sur Nickel et Chrysocale

**Finisseuses** On demande, pour entrer de suite ou à volonté, une ou deux bonnes finisseuses d'aiguilles et une bonne ouvrière limeuse ou à défaut deux bonnes assujetties. S'adresser chez M. Paul Berthoud, rue du Soleil, 1, à la Chaux-de-Fonds. 293

**Un ouvrier ou ouvrière** serrisseur, connaissant sa profession, est demandé à la **FABRIQUE DE MONTRES DES BRENETS.** Le titulaire sera mis au courant de la machine. 294

**La fabrique de Montelier** demande un (H6175J)

**MÉCANICIEN** connaissant bien l'outillage et la fabrication des ébauches. 295

**10 ouvriers pour les différentes parties d'ébauches et finissages et 4 pivotiers d'échappements ancrés auraient de l'occupation stable à la**

Fabrique de montres des Brenets 285

290 Neuveville.  
**L's Giudigne-Racine, Graverur,** Ouragage soigné et prompt. Marguets de la bâche. Enregistrement. Pour monteurs de boîtes et autres.

**PONCIONS**

**Régleurs et Régleuses Breguet**  
de Bienne et des environs

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE IMPORTANTE

Lundi 19 décembre, à 8 h. 1/2 du soir  
au Collège des filles, Salle N° 1

• LE COMITÉ.

## F. REYMOND & CIE A BIENNE

### FOURNITURES POUR ÉMAILLEURS

Email français, marques Morez et Paris.

Email anglais, » White-Friars, Londres.

» (nouveau) marques Celli, Greek, Londres.

Email noir de jais, fondant glaçure.

Meules d'émeri, moufles, fournaises et plateaux.

Nouvelle toile pour tamis en soie extra-forte.

Nouvelle fournaise à gaz, système anglais perfectionné.

Nouveau moulin pour piler l'email, marchant à bras et au moteur.

## HOTEL DE BIENNE

(BIELERHOF)

vis-à-vis de la gare

17

Établissement recommandable à MM. les voyageurs de commerce touristes ainsi qu'aux Sociétés.

Bonne cuisine — Vins naturels — Chambres à différents prix — Grandes salles — Bains et douches à l'hôtel — Table d'hôte à midi 10 minutes — Plats du jour — Restauration à la carte à toute heure — Exposition permanente de montres. Tous les mardis, marché d'horlogerie.

Se recommande C. RIESEN-RITTER, propriétaire.

GRANDE BRASSERIE  
**GAMBRINUS**  
tenu par  
**WILD-REY**  
BIENNE

ESCOGOTS  
**Choucroute**  
SALLE DE CONCERT

Téléphone 34  
ECOLE D'HORLOGERIE  
de  
**SOLEURE**  
183  
Cours complet théorique et pratique.  
Enseignement gratuit des langues modernes. Entrée à toute époque.

RODOLPHE UHLMANN  
21, Daniel Jean Richard

CHAUX-DE-FONDS  
GRAND CHOIX  
de  
MONTRES ÉGRÉNÉES GARANTIES

Or, argent et métal  
Régulateurs, Réveils, etc.